

**Mardi 12 novembre 2024 - Dans le cadre de la Journée de lutte Contre la Précarité Énergétique, 40 activistes d'Action Justice Climat ont habillé une soixantaine de statues de Paris de bonnets, plaids, couvertures de survie et autres écharpes pour exiger la rénovation de l'ensemble des passoires thermiques et l'augmentation du montant du chèque énergie.**



*Crédit photo : Rémy El Sibaie / Action Justice Climat Paris*

En France, le retour de l'hiver est chaque année un moment d'angoisse pour les 5,6 millions de ménages qui souffrent de la précarité énergétique, c'est-à-dire qui souffrent du froid dans leur logement et font face à des coûts démesurés pour se chauffer. C'est une forme de mal-logement, souvent associée à un facteur d'insalubrité, avec des logements humides et mal ventilés.

Alors qu'Emmanuel Macron promettait en 2017 d'éradiquer les cinq millions de passoires énergétiques en 10 ans, nous sommes aujourd'hui loin du compte. En septembre 2023, le gouvernement a annoncé un objectif de 200 000 rénovations performantes par an via MaPrimeRénov' dès 2024, et 900 000 à partir de 2030. En 2024, le budget accordé aux rénovations performantes est cependant encore trop faible pour atteindre cet objectif, avec seulement 1,038 milliards d'euros prévus. Pourtant, dans le cadre de la loi finance 2025, le gouvernement a annoncé diminuer de 700 millions d'euros l'aide MaPrimeRénov' par rapport à 2024. En parallèle, le chèque énergie, pensé comme un coup de pouce donné aux personnes éprouvant des difficultés à payer leurs factures d'énergie, ne sera plus envoyé automatiquement à ceux qui y sont éligibles. Il faudra désormais en faire la demande sur une plateforme, ce qui aura pour effet d'exclure du dispositif, pour non-recours, un grand nombre de foyers. Le gouvernement compte bien sur ces non-recours : le budget alloué au chèque énergie a été réduit.

Action Justice Climat exige une augmentation du budget alloué à la rénovation énergétique, soit 5 milliards d'euros supplémentaires par an entre 2024 et 2040 pour rendre possible la rénovation



performante de 700 000 logements par an, afin de répondre aux objectifs de rénovation annoncés, ainsi que l'augmentation du montant du chèque énergie et le retour à l'envoi automatique.

Clem Converset--Doré, porte-parole d'Action Justice Climat : "Rénover les bâtiments c'est lutter contre les inégalités sociales : des millions d'habitants des passoires thermiques vivent sous la menace de coupures d'énergie pour impayés et certains doivent parfois choisir entre se chauffer et se nourrir.

**Contact presse :**

presse@actionjusticeclimat-paris.fr

[Lien vers le dossier photo et les vidéos](#)